

agents sont très affirmatifs; ils déclarent avoir vu, et à quelques pas, l'un des arroseurs en vol. L'indication de la direction des bruits dans les arroseurs.

Un certain nombre de femmes défilèrent devant le tribunal pour le même jour, 24 septembre, à la même heure un abîm en faveur de Dumoulin qui, en conséquence, est acquitté. Quant à l'autre, Jules Dumortier, il est condamné à six jours de prison.

LES AFFAIRES DIVERSES. — L'inspecteur des beurres a saisi chez M. Edouard Vanderstichel, 38 ans, marchand à Roubaix, des emballages de beurre qui, à l'analyse, ont été trouvés contenir 65 p. 100 de margarine; c'était en violation non du beurre, mais d'un peu de beurre mélangé à la margarine. Vanderstichel est condamné à trois jours de prison avec sursis, 50 francs d'amende, deux insertions dans les journaux et quatre avertissements.

LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX. — Audience du jeudi 24 décembre 1903. Président: M. CATIAUX. — Assesseurs: MM. WICART et MATHON.

LA VENTE D'UN CHEVAL MECHANT, ALORS QUE CE DÉPÊT N'EST PAS COMPTÉ DE L'ACHETEUR, PEUT ÊTRE DONNÉ LIEU À UNE ACTION EN RESCISION. — La loi du 9 août 1890 n'a pas compris la rescision des animaux comme vice rédhibitoire. La vente d'un cheval qui, au jour de la vente, n'était pas encore devenu méchant, n'est pas nulle. C'est la question que se posait le tribunal. M. Catiaux a répondu que, si l'acheteur n'a pas connaissance de la méchanceté du cheval, il n'y a pas lieu à rescision.

UNE TENTATIVE D'ÉVASION DE LA MAISON D'ARRÊT DE VALENCIENNES. — Jeudi, vers onze heures et demie du matin, un prisonnier, Julien Blois, âgé de 35 ans, détenu à la prison pour vol à Valenciennes, tenta d'évader de la prison en montant sur le toit. Mais il fut aperçu par une employée de la maison d'arrêt. Le personnel de la prison a fait réintégrer le prisonnier.

LE TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE ROUBAIX. — Audience du jeudi 24 décembre.

LA LOI SUR LE TRAVAIL. — M. Paul D'Halluin, entrepreneur à Roubaix, est poursuivi pour avoir employé un enfant de 10 ans, le 21 janvier 1903, sur la construction de deux usines de tissage. M. D'Halluin est condamné à deux mois de prison avec sursis, 50 francs d'amende et aux dépens.

LES PASSENGERS ANGLAIS À CALAIS. — En raison de l'approche de Noël, l'affluence des passagers anglais à Calais est en ce moment très considérable. Le personnel de la gare a dû être renforcé pour faire face à cette situation.

LE DÉMANTELEMENT D'ANVERS. — Dans la dernière séance du Conseil communal, M. Coremans a déclaré que la députation catholique avait tenu l'assemblée de l'Assemblée nationale d'Anvers serait demandée.

LE DÉMANTELEMENT D'ANVERS. — Dans la dernière séance du Conseil communal, M. Coremans a déclaré que la députation catholique avait tenu l'assemblée de l'Assemblée nationale d'Anvers serait demandée.

LE DÉMANTELEMENT D'ANVERS. — Dans la dernière séance du Conseil communal, M. Coremans a déclaré que la députation catholique avait tenu l'assemblée de l'Assemblée nationale d'Anvers serait demandée.

LE DÉMANTELEMENT D'ANVERS. — Dans la dernière séance du Conseil communal, M. Coremans a déclaré que la députation catholique avait tenu l'assemblée de l'Assemblée nationale d'Anvers serait demandée.

LE DÉMANTELEMENT D'ANVERS. — Dans la dernière séance du Conseil communal, M. Coremans a déclaré que la députation catholique avait tenu l'assemblée de l'Assemblée nationale d'Anvers serait demandée.

LE DÉMANTELEMENT D'ANVERS. — Dans la dernière séance du Conseil communal, M. Coremans a déclaré que la députation catholique avait tenu l'assemblée de l'Assemblée nationale d'Anvers serait demandée.

LE DÉMANTELEMENT D'ANVERS. — Dans la dernière séance du Conseil communal, M. Coremans a déclaré que la députation catholique avait tenu l'assemblée de l'Assemblée nationale d'Anvers serait demandée.

BRASSERIE DES FAMILLES, 16, rue de Tournai et 3, place des Haies, Tournai. — Nouveaux départs de bières: Pilsener, Lager, etc.

HIPPODROME DE ROUBAIX. — Bureaux à 7 h. Dimanche 27 décembre. Rideau à 8 h. DEUX GRANDS SUCCÈS.

FAMILY-HOTEL, Place en trois actes. MAITRE-NITOUCHE, l'actualité en trois actes. Prix des places ordinaires.

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction: L. COUVARU. Bur. à 5 h. Vendredi 25 décembre. — Rid. à 6 h. DEMI-PRIX À TOUTES LES PLACES.

LA MASCOÏTE Opéra Comique en trois actes 40/10. THEATRE DE Tournai. — Directeur: M. E. Doo. Jeudi 24 décembre. Bureaux à 6 heures, Rideau à 8 heures et demie.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung. Elle invite tous les matricules de Roubaix à assister à cette cérémonie.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

LA SAINTE-ŒCILE. — A ROUBAIX. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français célébrera sa fête patronale dimanche 27. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, à une heure de classe heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de St. Jean, 2° La Bénédiction des Poinçons de Huguenot, Meyerbeer; 3° La Marche des Anciens, Jung.

UNE FORTUNE DE UN MILLION ET DEMI, tenant caché un autre testament daté de 1893. Ce dernier testament a été saisi. On s'est aidé à un gros procès.

ROULERS. — Une femme brulee. Hier soir, vers dix heures, Remais Phys, âgé de 64 ans, femme Degredet, habitant rue de la Brasserie, 2, venant de rentrer chez elle et montait à sa chambre en tenant une lampe à pétrole à la main. Au moment où elle approchait d'une table, la lampe se renversa et se brisa. Le pétrole s'échoua sur le parquet et prit feu, entraînant avec lui la femme qui fut entourée de flammes.

LA JEUNE GARDE CATHOLIQUE. — C'est aujourd'hui, vendredi, fête de la Noël, que la Jeune Garde catholique célébrera son jour de fête annuelle. Le matin, à six heures et demie, communion générale à l'église du Petit-Séminaire; à neuf heures et quart, réunion au local Jongheingering; pour se rendre en cortège à l'église Saint-Michel. Après la messe, retour au local, où aura lieu le reunion générale. A six heures du soir, à l'hôtel du Cerf, banquet intime pour tous les membres.

COURTRAI. — CERCLE OZANAM. — La conférence sur la Syrie donnée par M. Favocet Briffaut, de Bruxelles, à la suite de la conférence de Paris, aura lieu à Courtrai, le samedi 27 décembre, à 8 heures, au Cercle Ozanam, sous la présidence de M. le doyen Degryse, MM. Reynier, commissaire d'arrondissement; Dumortier, président du Tribunal, et Les projections lumineuses ont été très appréciées. L'auditoire a fait une ovation méritée au conférencier.

LOCOMOTIVE AVARIEE. — Jeudi, le train de Courtrai-Bruelles-Nord, qui doit entrer en cette gare à 2 heures 11, était arrivé à 2 kilomètres de la station de Courtrai, lorsqu'il dut stopper par suite d'une avarie survenue à la locomotive. Le train refoula pour changer de locomotive. L'arrêt dura pendant cinq quarts d'heure de retard.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Coups et blessures: 10 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai; 15 jours de prison, plus 15 fr. d'amende pour ivresse à Courtrai.

CONTRE LES RHUMES. — Les Maux de Gorge, la Toux, la Bronchite, on recommande généralement le SIROP et les PASTILLES DES SOMALIS. Aucun autre remède n'a encore atteint un chiffre aussi élevé de GUEISSONS DÉFINITIFS.

LE SIROP DES SOMALIS, 1 fr. 50 le flacon; LES PASTILLES DES SOMALIS, 1 fr. 75 la boîte se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies et spécialement pharmacies GERRETH, rue du Chemin-de-Fer, (ne pas confondre avec la rue de la Gare); DEBLOCK; LEPLON; HENNEQUANT à Roubaix; BRUNEAU, à Tournai; BLANC-KAERT, à Watrelos; MONTAIGNE, à Mouscron; MAES, à Mouscron. 46840

DEUX ARRESTATIONS. — Les gendarmes de la brigade d'Avrignem ont arrêté pour vagabondage les nomades Cornet, Thimodeo, âgé de 45 ans, charpentier, né à Ailly-sur-Somme, et Demellier, Ernest, âgé de 41 ans. Dans l'après-midi, ces deux individus ont été dirigés vers la frontière, où ils ont été remis aux autorités françaises.

UN INDUSTRIEL ASSASSINÉ. — Mardi soir, un industriel, maître de forges, Dr. Edmond Jacquemin, âgé de 42 ans, marié et père de famille, habitant rue de la Gascogne, à Mouscron, rentrait par le train de sept heures, venant de Charleroi. Il souhaita le bonsoir à sa femme et monta à l'étage pour se déshabiller et se changer. Pendant qu'il était occupé à se déshabiller, sa femme, qui se tenait dans la chambre, fut frappée à la tête par un objet dur et se précipita vers son mari qui tomba sur le parquet. Elle appela au secours. M. Jacquemin avait reçu 10 coups de poignard et expira à ce moment. Le meurtrier s'était enfui.

LE PARQUET de Namur et la gendarmerie se trouvent sur les lieux.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Audience du 24 décembre 1903. Présidence de M. VAN LEROUX, juge; MM. POITZ, juge; VAN DER MEULEN, juge suppléant. — Greffier, M. MESSIAEN. — Debout: Leopold, 38 ans, boulanger à Denderbasiem, et J.-B. Ouyot, 53 ans, sabotier, id., sont poursuivis pour différents outrages aux mœurs; la victime est âgée de moins de 14 ans. Sur réquisition du ministère public le Tribunal prononce l'arrestation immédiate des prévenus, qui sont condamnés, le premier à 27 mois, le second à 36 mois de prison, et tous deux à 5 ans de privation des droits civils et politiques.

LA VILLE EN 1902. (suite). — Le Bureau de Bienfaisance en 1902 a accordé 101.625 fr. 65 de secours; le service sanitaire lui a coûté 52.243 fr. 90 dont 20.646,40 pour la pharmacie, 7.911,08 pour les sœurs pour les indigents, 5.600 fr. pour le traitement du personnel, 3.356,24 pour les dispensaires, 4.996,33 pour les bandages herniaires, etc. Le service des asiles de l'enfance a coûté 30.752 fr. 63; 980 enfants les ont fréquentés; 8.952,73 ont été affectés à des subventions aux élèves de l'École Industrielle et de l'Académie de dessin, et le compte de 1901 du Bureau de Bienfaisance se clôture avec recettes de 253.694,15 et en dépenses avec 252.362,12 francs.

Le Comité d'hygiène a eu particulièrement à combattre en 1902, la variole. 87 malades dont 10 des villages voisins, ont été traités de ce chef à l'hôpital. La variole a été déclarée à Courtrai sur six exercices 1922-1903 par un bon de 9.142 fr. 41.

Pendant l'année scolaire 1902-1903, l'Athénée royal a été fréquenté par 236 élèves, l'École moyenne des filles (jardin d'enfants, section préparatoire, moyenne et supérieure) par 143 élèves, les 6 écoles communales de garçons par 975 élèves, les 3 écoles communales de filles par 144 élèves, l'école d'adultes par 44 élèves, les Monnaies par 21 élèves, l'école d'arboriculture par 33 élèves. 300 élèves ont suivi les cours de l'École industrielle, soit 54 pour le cours de comptabilité, 183 pour le cours de dessin.

L'Académie des Beaux-Arts a été fréquentée par 271 élèves dont 178 ont pris part aux concours; 669 inscriptions ont été prises par 595 élèves à l'Académie de Musique.

En 1902, la police a constaté 306 accidents, écroués 70 personnes, traité 30.775 affaires dont 21.462 administratives, 1.214 étrangères, 208 militaires et 7.991 judiciaires.

Et a rédigé, 1.620 procès-verbaux dont 134 pour coups, 132 pour vols, 109 pour vagabondage, 101 pour injures, 84 pour contraventions à la police du roulage, 60 pour ivresse, etc. Le tribunal de police a jugé 1.184 affaires.

341 militaires ont pris part au tirage au sort de 1902. 204 ont été désignés pour le service. Le contingent à fournir était de 70 hommes.

Les contributions ont atteint en 1902: 77.697,63 la patente; 351.970,17 à la personnelle; 86.098,34 à la patente; à 31 décembre 1902, la voie publique était éclairée par 1.045 lanternes.

Le Conseil des Prud'hommes saisi de 32 affaires, a tenu 17 séances au cours desquelles il a prononcé 20 jugements et concilié les autres affaires. Le bureau de conciliation saisi de 100 affaires en a concilié 52 et renvoyé 32 devant le Conseil.

Le marché aux grains a vendu 745 hectolitres de froment, seigle, avoine et fèves; le marché au beurre 917 quintaux pesant 18.750 kilos; le marché au bétail 11.347 animaux; 16.016 bêtes ont été abattues à l'abattoir public.

La Station, on a constaté 393.299 départs et 640.440 arrivées de voyageurs; 63.434 tonnes de marchandises ont été expédiées et 130.722 tonnes ont été reçues.

MAGISTRATURE. — Jeudi, la Cour d'appel, réunie en assemblée générale, a présenté M. le juge Soli comme premier candidat à la place de vice-président, vacante au Tribunal de première instance de Courtrai. M. Soli a obtenu 28 voix sur 33. M. le procureur général, M. Simons, est nommé deuxième candidat par 33 voix.

CERCLE SAINT-JOSEPH. — Dimanche 27 décembre, à cinq heures, soirée dramatique et musicale, offerte aux membres du Cercle et à leurs familles, dans la grande salle de la rue du Four-à-Chaux. Programme: Le Revenant, drame en trois actes, et Mot, comédie en un acte. Les deux pièces ont été jouées avec succès. Le Cercle a été présidé par M. Hector De Pot, de Mons.

FÊTE DE NOËL. — Église cathédrale, à neuf heures trois quarts, messe pontificale, suivie de la bénédiction papale. A trois heures un quart, vêpres pontificales. A quatre heures, sermon par R. Bonvoisin, P. Bonvoisin, et E. St. Etienne, à cinq heures et demie, et à neuf heures, messes solennelles en musique, par la maîtrise de Saint-Piat.

SERVICE PHARMACEUTIQUE. — Aujourd'hui vendredi, 25 décembre, de midi à dix heures du soir, seront ouvertes les officines de MM. Bureau, rue Royale, et Hanno, rue des Puits-l'Éau.

ÉCOLE SAINT-LUC. — Lundi 28 décembre, à quatre heures et demie, conférence musicale. Sujet: Les Mœurs d'art, par M. Gervet, avocat à Bruxelles, et directeur du Bulletin des Métiers d'Art.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Audience du 24 décembre. — Président, M. Soli, juge, — Edouard Roger et Victor Rousseau, tous deux sujets français, rupture de ban d'expulsion: quinze jours au premier, un mois au second. — Rivier, Couronnes ouvrier à Bruxelles, oiseau tué sans avoir, en son temps, parlé, et qui s'est passé le long de la chaussée de Lille, à Tournai, la nuit du 5 octobre, au cours de laquelle une jeune fille de 17 ans, fut atteinte et odieusement violente, à son époux, âgé de 19 ans; Victor Baudeloz, 22 ans, journalier, et Louis Vanthegem, 23 ans, journalier; le quatrième prévenu a été mis en liberté, un mois après son arrestation. Ils demeurent tous quatre faubourg de Lille, et tation. Ils ont été saisis pour l'affaire de meurtre, Bresson est condamné à quinze mois, Baudeloz et Vanthegem à un an; tous trois sont déchu de leurs droits civiques pendant cinq ans, et Geers, à un mois conditionnellement avec sursis de cinq ans. Bresson, qui avait en outre vu la porte-monnaie de la victime, reçoit, pour ce fait, deux mois et deux francs, et Baudeloz, qui l'avait recueilli, quinze jours.

ESTAIMPUIS. — CONCERT. — C'est aujourd'hui, 25 décembre, et dimanche prochain 27, à cinq heures du soir, que la Fanfare La Lyre donne son concert annuel, au Café de l'Ex-Commune. PROGRAMME: Première partie: 1° Allegro militaire et ouverture par la Fanfare; 2° Chansonnette, par M. A. Courlelle; 3° La Sérénade, drame en trois actes; 4° Monologue, par M. Hector Couque; 5° Deuxième partie: 1° Ouverture par l'orchestre; 2° Chansonnette comique, par M. A. Courlelle; 3° Air varié, pour clarinette, par M. Delbecq; 4° Déception de Pierre Couque, comédie en un acte; 5° Monologue, par M. Hector Couque. — Le piano sera tenu par M. B. Les intermèdes seront remplis par un orchestre de dix musiciens.

LA FANFARE COMMUNALE Les Amis Réunis donnera, le dimanche 3 janvier 1904, à cinq heures du soir, dans son local, ancienne Maison communale, un grand concert d'adieu, un programme et musical suivi de ballades. Le concert sera donné par plusieurs artistes distingués. — Prix des places: Réservées, 1 fr.; première, 1 fr. — On peut se procurer les cartes chez M. N. Boust et chez le secrétaire.

LA FANFARE COMMUNALE Les Amis Réunis donnera, le dimanche 3 janvier 1904, à cinq heures du soir, dans son local, ancienne Maison communale, un grand concert d'adieu, un programme et musical suivi de ballades. Le concert sera donné par plusieurs artistes distingués. — Prix des places: Réservées, 1 fr.; première, 1 fr. — On peut se procurer les cartes chez M. N. Boust et chez le secrétaire.

DANS LES FLANC D'UN TRANSATLANTIQUE. — Sur le transatlantique à bord duquel nous assistons, il y a quelques mois, à l'embarquement et au départ des émigrants pour l'Amérique, il y avait